



Raison sociale de l'organisme de formation :

Association à but non lucratif (loi 1901)

Enregistré sous le numéro : 91 34 06956 34

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.920-13 du Code du Travail)

Entre les soussignés :

1) L'organisme de formation :

Raison sociale: **Association Terre Nourricière**

Rue / no: 6 rue Tour Gayraud

CP / Localité: **34000 Montpellier**

Téléphone: **09 53 44 34 34**

enregistré sous le numéro de déclaration d'activité « demande en cours ».

2) Le co-contactant :

Nom: _____

Rue / no: _____

CP / Localité: _____

Téléphone: _____

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L. 920-13 du Code du travail.

Article 1er : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée "**à définir**".

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition prévue par l'article L 900-2 du Code du travail.

Elle a pour objectif la capacité d'administration du site de la structure concernée par la formation.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

Sa durée est fixée à **X jours (9h00 – 18h)**

Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il n'est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, des connaissances préalables.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu du **XX au XX à XXX**.

Elle est organisée pour un effectif de **X stagiaires le premier jour et X le second**.

La personne chargée de la formation, **Kristell Trochu ou Hélène Pineau ou Antoine Guyon ou Matthieu Trebel ou Fanny Monod**.



Articles 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à **XXX € exonéré de TVA selon l'article 293 B du CGI.**

Le stagiaire s'engage à verser : **XXX € (1/4 avant le début de la formation) et le montant restant à la fin du premier jour de formation.**

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue le versement d'un acompte d'un montant de :

Prix en chiffre : **XXX€**

Prix en lettre : **xxxxxxxxxxxxxxxx**

Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix dû par le stagiaire.

Les modalités de règlement du solde, à la charge du stagiaire sont : **XXX**

Totalité en ce jour : **xxxxxxxxxxxxxxxx**

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation un report du stage sera proposé ou, si aucun accord n'est trouvé, les sommes déjà engagées seront remboursées.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

L'acompte n'est pas remboursable et les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur soit **XXX €/jour**. Toute journée commencée est due en totalité.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, sauf accord contraire entre les parties au présent contrat, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, l'acompte et les seules prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur soit **XXX €/jour**. Toute journée commencée est due en totalité.

Article 8 : Juridiction compétente

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de **Montpellier** sera seul compétent pour régler le litige.

Article 9 : Convention particulière

.....
.....

Un exemplaire de ce contrat est remis à chacune des parties.

Signature de l'organisme de formation:
indiquez en toutes lettres vos noms et prénoms ainsi que la mention lue et approuvée)

Lieu:

Date:

Signature du co-contractant: (indiquez en toutes lettres vos noms et prénoms ainsi que la mention lue et approuvée)

Lieu:

Date: